

**Inventaire amiante
() Démolition
(X) Transformation**



Objet : Inventaire amiante en vue d'une transformation - Rue Henri Pirenne 15 - 1180 Uccle

Référence inventaire : 24.05.03 Rue Henri Pirenne 15 - 1180 Uccle

Coordinateur technique :

Je soussigné Charles-Philippe Van Bael, déclare que les informations reprises dans le présent inventaire sont complètes et exactes.

Fait à Bruxelles, le 15 mai 2024

Signature coordinateur technique



Responsable gestion amiante :

Je soussigné M., déclare avoir pris connaissance du présent inventaire amiante et de ses conclusions.

Fait à, le

Signature responsable gestion amiante

Table des matières

Introduction	3
1.1. Description générale	3
1.1.1. Dénomination du bâtiment et/ou des parties concernées par l'inventaire	3
1.1.2. Objet	3
1.1.3. Donneur d'ordre	3
1.1.4. Réalisation	3
1.1.5. Laboratoire agréé	3
1.1.6. Dates	3
1.1.7. Personne de contact dans le bâtiment	3
1.1.8. Méthode	3
1.2. Portée de la mission	3
1.2.1. Etendue géographique exacte de la mission	3
1.2.2. Historique du bâtiment	3
1.3. Réserves	4
1.3.1. Réserves éventuelles	4
1.3.2. Réserves générales	4
1.4. Description de la méthode utilisée pour dresser l'inventaire, prise d'échantillons et analyses	4
1.4.1. Manière de prendre des échantillons	5
1.4.2. Outillage	5
1.4.3. Marquage et repérage sur le terrain	5
1.4.4. Nombre d'échantillons prélevés	5
1.4.5. Analyses en laboratoire	6
1.4.6. Evaluation du risque	6
1.4.7. Réserves d'accessibilité	6
2. Etude et inventaire	7
2.1. Matériaux dont l'analyse a montré l'absence d'amiante	7
2.2. Application d'amiante et suspects rencontrés	11
2.3. Tableau récapitulatif des applications amiantées	16
3. Annexes	17
3.1. Plans	17
3.1.1. Plan 1 – étage +2	17
3.1.2. Plan 2 – étage +1	18
3.1.3. Plan 3 – rez-de-chaussée	19
3.1.4. Plan 4 – rez-de-jardin	20
3.2. Rapport d'analyses des échantillons prélevés	21
3.3. Autres documents	21

Le présent rapport ne peut être reproduit qu'intégralement.

Une table des matières complète et une numérotation de page de type « page X / 21 » sont de ce fait obligatoire.

« il a été repéré des matériaux et produits susceptibles de contenir de l'amiante. »

Introduction

1.1. Description générale

1.1.1. Dénomination du bâtiment et/ou des parties concernées par l'inventaire

Rue Henri Pirenne 15 - 1180 Uccle

1.1.2. Objet

Le présent inventaire concerne l'ensemble du bien en vue d'une transformation.

1.1.3. Donneur d'ordre

Notaire Astrid GROSFILS
C/O Fondation Roi Baudouin (Succession Jean Braive)
Chaussée de Bruxelles 94
6042 Lodelinsart

1.1.4. Réalisation

Falcon & C°
Inspecteur : Charles-Philippe Van Bael
Dieweg 28N
1180 Bruxelles

1.1.5. Laboratoire agréé

a-ULaB
Avenue Jean Mermoz, 29C
6041 Gosselies
Belgique

1.1.6. Dates

Visite	3 mai 2024
Analyse d'échantillon	8 mai 2024
Rapportage	15 mai 2024

1.1.7. Personne de contact dans le bâtiment

Monsieur Jérôme Toisoul nous a donné accès au bien.

1.1.8. Méthode

Inspection visuelle
Microscopie optique à lumière polarisée

1.2. Portée de la mission

1.2.1. Etendue géographique exacte de la mission

L'ensemble de la maison

1.2.2. Historique du bâtiment

Année de construction : inconnue

1.3. Réserves

1.3.1. Réserves éventuelles

Nihil

1.3.2. Réserves générales

Lors de l'étude quelques remarques doivent être formulées :

Égouttage souterrain : le réseau d'égouttage souterrain ne fait pas l'objet d'une étude particulière (inaccessible). La présence potentielle d'application d'amiante (canalisation de fibrociment) ne peut être exclue.

Fondations – parties inaccessibles : bien que nous ayons pour but de décrire l'ensemble des applications d'amiante présentes, certaines parties sont invisibles et ne seront donc pas décrites comme des coffrages perdus noyés dans le béton ou des déchets présents dans les fondations par exemple.

1.4. Description de la méthode utilisée pour dresser l'inventaire, prise d'échantillons et analyses

Une concertation avec le gestionnaire du site a lieu tout d'abord, lorsque cela est possible. Ensuite, lorsque le donneur ordre a fourni des plans, devis et cahiers des charges de la construction, une recherche documentaire a lieu. Les détails de cette recherche éventuelle sont renseignés au paragraphe 2.2. Ensuite un plan d'inspection est dressé (dossier projet) avec lequel l'inspection sur site est menée.

Lorsque cela est possible, des échantillons sont prélevés sur les matériaux suspects afin de démontrer l'éventuelle présence d'amiante dans ceux-ci. Ces échantillons sont analysés dans notre laboratoire agréé par le SPF Emploi, Travail et Concertation sociale et accrédité par le RVA. Dans les rapports du laboratoire, joints en annexe, la nature des matériaux amiantés est déterminée. La nature du matériau amianté peut être importante en vue de déterminer le choix de la méthode d'enlèvement. Lorsque la prise d'échantillon est impossible, nous indiquons par quelle méthode le caractère amianté du matériau a été estimé (par exemple par consultation de documents ou reconnaissance visuelle de matériaux connus). Falcon & C° SPRL a essayé de rapporter des données exactes, complètes et bien définies. Cependant, Falcon & C° SPRL refuse toute responsabilité pour des imperfections éventuelles concernant la dénomination des locaux ainsi que pour les modifications qui se seraient produites après cet inventaire.

Sur base de l'inspection visuelle approfondie, les emplacements où des échantillons seront utilement prélevés sont déterminés.

Les échantillons de matériaux sont examinés dans notre laboratoire en vue de la détermination de la présence d'asbeste des types suivants :

- | | |
|--|--------------------------|
| - Chrysotile (amiante blanc) | = groupe des serpentines |
| - Amosite (amiante brun) | = groupe des amphiboles |
| - Crocidolite (amiante bleu) | = groupe des amphiboles |
| - Anthophyllite, tremolite et actinolite | = groupe des amphiboles |

Après examen à la loupe binoculaire, les fibres que l'on soupçonne être de l'amiante sont montées et étudiées au microscope polarisant. Cet instrument permet d'étudier les propriétés optiques des fibres, biréfringence, signe de biréfringence. Les indices de réfraction sont déterminés par la méthode de dispersion des couleurs selon la technique McCrone.

1.4.1. Manière de prendre des échantillons

L'échantillonnage se fait conformément au document HSG248 : « Asbestos : the analysts' guide for sampling, analysis and clearance procedure ».

En particulier, les points suivants font l'objet de notre attention :

Les échantillons prélevés dans les matériaux suspects sont de taille suffisante pour être représentatifs du matériau échantillonné. Pour les matériaux friables en particulier, les échantillons sont prélevés à travers toute l'épaisseur du matériau jusqu'au support. Les matériaux suspects sont mouillés avant prélèvement afin de limiter la dispersion de fibres. Les endroits endommagés pour le prélèvement sont couverts par une bande adhésive afin de limiter le risque ultérieur d'émission de fibres. Les échantillons sont conditionnés dans des sacs plastiques munis d'un système de fermeture étanche (zip).

1.4.2. Outillage

L'inspecteur chargé de la mission est outillé pour pouvoir procéder à la prise d'échantillons, il utilise notamment une pince droite, une pince à becs recourbés, un cutter, des emporte-pièces, des tournevis à embouts variés, un burin, un marteau, etc.

1.4.3. Marquage et repérage sur le terrain

Les endroits où un échantillon a été prélevé sont marqués sur place par le numéro de référence de l'échantillon partout où cela est matériellement possible. Une photo de l'endroit de prise d'échantillon est prélevée et incluse dans le rapport. Ces endroits sont reportés sur les plans s'ils existent.

1.4.4. Nombre d'échantillons prélevés

Chaque échantillon prélevé a été placé dans un emballage individuel.

Un échantillon a été prélevé par application dont la composition est homogène (dalles de sol, panneaux et éléments en fibrociment, etc.). Lorsqu'un calorifuge est présent, il a été échantillonné en plusieurs endroits selon le tableau suivant :

Longueur homogène	Nombre d'échantillons
<20 m	1
20-50 m	2
50-100 m	3

Par tranche de 50 m un échantillon supplémentaire a été prélevé.

Lorsqu'un flochage est présent, afin de confirmer son caractère négatif, un échantillon par local ou par 50 m² est prélevé.

Définitions : Selon AR du 10 avril 2008 :

Amiante non friable : l'amiante dont les fibres sont liées fortement à un liant. Il s'agit, notamment, de l'amiante-ciment, des dalles et revêtements de sol contenant de l'amiante, des bitumes et produits de couverture contenant de l'amiante et des joints et colmatages contenant de l'amiante dont l'agent de liaison se compose de ciment, de bitumes, de matières synthétiques ou de colles.

Amiante friable : l'amiante dont les fibres se dégagent facilement. Il s'agit, notamment, du flochage et des calorifuges contenant de l'amiante, ainsi que des matériaux de type "Pical"

1.4.5. Analyses en laboratoire

Préciser la norme ayant servi de référence pour l'analyse des échantillons

Décrire la méthode : analyse visuelle, binoculaire, Mc Crone sous molp.

Les échantillons des matériaux sont repris dans les rapports d'identification suivant :

Rapport N° : a-ULaB RAP-007391

Ce rapport contient les observations suivantes :

- l'emplacement des prélèvements
- la composition du matériau analysé
- la présence éventuelle d'une ou plusieurs sortes d'amiante
- une estimation du contenu éventuel d'amiante (% en volume)

1.4.6. Evaluation du risque

Remarques générales concernant la sécurité du site :

Nihil

1.4.7. Réserves d'accessibilité

Nihil

2. Etude et inventaire

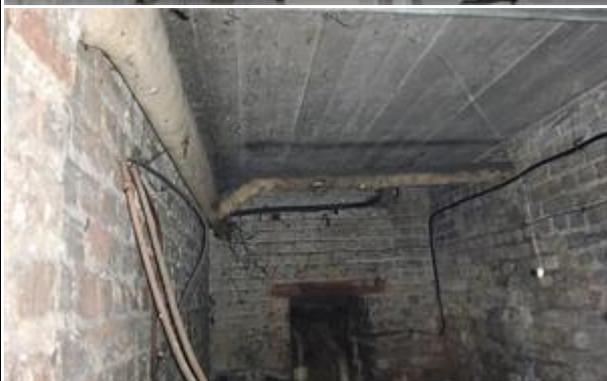
2.1. Matériaux dont l'analyse a montré l'absence d'amiante

Application	1	Echantillon(s) : a-ULaB - RAP-007391 - 001
Type de matériau : recouvrement mural		 
Localisation : étage +2 - cuisine		
Nombre et endroit(s) de prélèvement des échantillons : 1 - plafonnage		
Quantité de matériau concerné par cette fiche : Ensemble des plafonnages		
Accessibilité du matériau : accessible		
Traitement de surface : peint		
Etat de dégradation : moyen		
Remarque :		
Conclusion		
Absence d'amiante		Plâtre

Application		2	Echantillon(s) : a-ULaB - RAP-007391 - 002	
Type de matériau : recouvrement mural				
Localisation : étage +1 - cage d'escalier colonne technique				
Nombre et endroit(s) de prélèvement des échantillons : 1 - plafonnage				
Quantité de matériau concerné par cette fiche : Ensemble des plafonnages muraux				
Accessibilité du matériau : accessible				
Traitement de surface : peint				
Etat de dégradation : moyen				
Remarque :				
Conclusion				
Absence d'amiante			Plâtre	

Application		3	Echantillon(s) : a-ULaB - RAP-007391 - 006	
Type de matériau : recouvrement mural				
Localisation : rdc - ensemble des plafonnages				
Nombre et endroit(s) de prélèvement des échantillons : 1 - plafonnage				
Quantité de matériau concerné par cette fiche : Ensemble des plafonnages				
Accessibilité du matériau : accessible				
Traitement de surface : peint				
Etat de dégradation : mauvais				
Remarque :				
Conclusion				
Absence d'amiante			Plâtre	

Application	4	Echantillon(s) : a-ULaB - RAP-007391 - 007
Type de matériau : recouvrement mural	 	
Localisation : rdc jardin - local boiler		
Nombre et endroit(s) de prélèvement des échantillons : 1 - plafonnage		
Quantité de matériau concerné par cette fiche : Ensemble des plafonnages muraux		
Accessibilité du matériau : accessible		
Traitement de surface : peint		
Etat de dégradation : mauvais		
Remarque :		
Conclusion		
Absence d'amiante	Plâtre	

Application	5	Echantillon(s) : a-ULaB - RAP-007391 - 008
Type de matériau : calorifuges tuyaux		
Localisation : rdc jardin - chaufferie, local cuve à mazout		
Nombre et endroit(s) de prélèvement des échantillons : 1 - calorifuge		
Quantité de matériau concerné par cette fiche : ±ø 5 cm à 15 cm x 16 m		
Accessibilité du matériau : accessible		
Traitement de surface : brut		
Etat de dégradation : moyen		
Remarque :		
		
Conclusion		
Absence d'amiante	Plâtre	

2.2. Application d'amiante et suspects rencontrés

Application	6	Echantillon(s) : pas de prise d'échantillon
Type de matériau : cheminée en amiante ciment		
Localisation : étage +3 - toiture		
Nombre et endroit(s) de prélèvement des échantillons : pas de prise d'échantillon		
Quantité de matériau concerné par cette fiche : 1 cheminée		
Accessibilité du matériau : accessible		
Traitement de surface : brut		
Etat de dégradation : moyen		
Remarque :		
Conclusion		
Amiante certaine		Amiante ciment

Application		7	Echantillon(s) : pas de prise d'échantillon	
Type de matériau : cheminée en amiante ciment				
Localisation : étage +1 - colonne technique cage d'escalier				
Nombre et endroit(s) de prélèvement des échantillons : pas de prise d'échantillon				
Quantité de matériau concerné par cette fiche : ± 10 cm x hauteur du bâtiment				
Accessibilité du matériau : accessible				
Traitement de surface : peint				
Etat de dégradation : faible				
Remarque :				
				
Conclusion				
Amiante certaine		Amiante ciment		

Application		8	Echantillon(s) : a-ULaB - RAP-007391 - 003	
Type de matériau : colle noire				
Localisation : étage +1 - placards sdb avant				
Nombre et endroit(s) de prélèvement des échantillons : 1 - fragment				
Quantité de matériau concerné par cette fiche : ± 50 cm x 220 cm				
Accessibilité du matériau : accessible				
Traitement de surface : brut				
Etat de dégradation : mauvais				
Remarque :				
Conclusion				
Amiante Chrysotile			Colle noire	

Application		9	Echantillon(s) : a-ULaB - RAP-007391 - 004	
Type de matériau : Floorflex et colle noire				
Localisation : étage +1 - sdb arrière				
Nombre et endroit(s) de prélèvement des échantillons : 1 - fragment				
Quantité de matériau concerné par cette fiche : ± 2 m x 3 m				
Accessibilité du matériau : accessible				
Traitement de surface : brut				
Etat de dégradation : moyen				
Remarque :				
Conclusion				
Amiante Chrysotile			Floorflex et colle noire	

Application	10	Echantillon(s) : a-ULaB - RAP-007391 - 005
Type de matériau : colle noire sous carrelage		
Localisation : rdc - cuisine		
Nombre et endroit(s) de prélèvement des échantillons : 1 - fragment		
Quantité de matériau concerné par cette fiche : ± 16 m ²		
Accessibilité du matériau : difficilement accessible		
Traitement de surface : brut		
Etat de dégradation : mauvais		
Remarque :		
Conclusion		
Amiante Chrysotile	Colle noire	

Application		11	Echantillon(s) : pas de prise d'échantillon
Type de matériau : panneaux en amiante ciment			
Localisation : toiture - façade avant, arrière et latérale			
Nombre et endroit(s) de prélèvement des échantillons : pas de prise d'échantillon			
Quantité de matériau concerné par cette fiche : Ensemble des panneaux entre les châssis en toiture			
Accessibilité du matériau : accessible			
Traitement de surface : peint			
Etat de dégradation : moyen			
Remarque :			
Conclusion			
Amiante certaine		Amiante ciment	

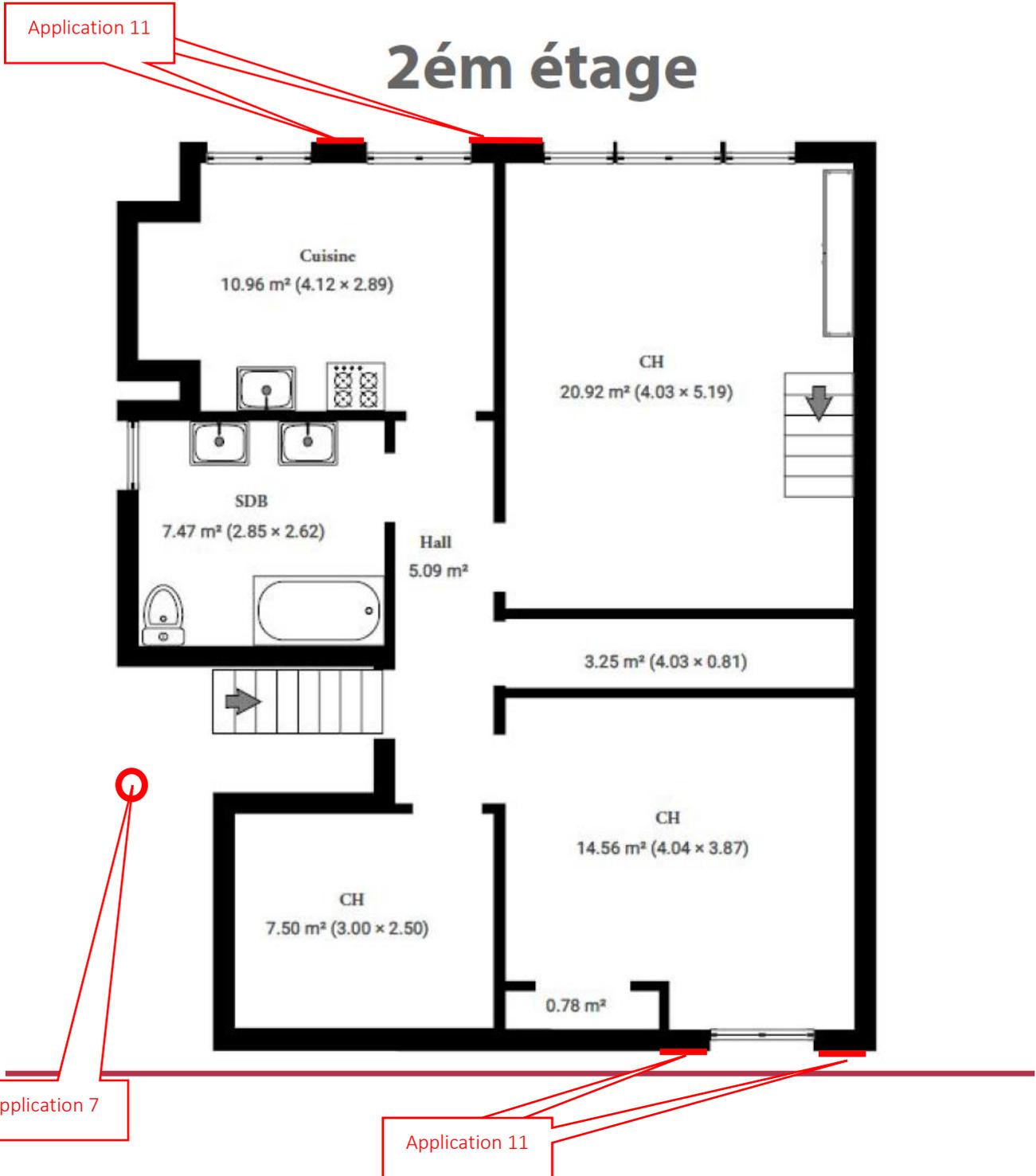
2.3. Tableau récapitulatif des applications amiantées

Bâtiment	Etage	Localisation	N° Plan	Type application	Etat de dégradation	Quantité approximative	N° fiche
Rue Henri Pirenne 15 1180 Uccle	Étage +3	Toiture	1	Cheminée en amiante ciment	Moyen	1 cheminée	6
Rue Henri Pirenne 15 1180 Uccle	Étage +1	Colonne technique cage d'escalier	2,3,4	Cheminée en amiante ciment	Faible	± 10 cm x hauteur du bâtiment	7
Rue Henri Pirenne 15 1180 Uccle	Étage +1	Placards sdb avant	2	Colle noire	Mauvais	± 50 cm x 220 cm	8
Rue Henri Pirenne 15 1180 Uccle	Étage +1	SDB arrière	2	Floorflex et colle noire	Moyen	± 2 m x 3 m	9
Rue Henri Pirenne 15 1180 Uccle	RDC	Cuisine	3	Colle noire sous carrelage	Mauvais	± 16 m ²	10
Rue Henri Pirenne 15 1180 Uccle	Toiture	Façade avant, arrière et latérale	1	Panneaux en amiante ciment	Moyen	Ensemble des panneaux entre les châssis en toiture	11

3. Annexes

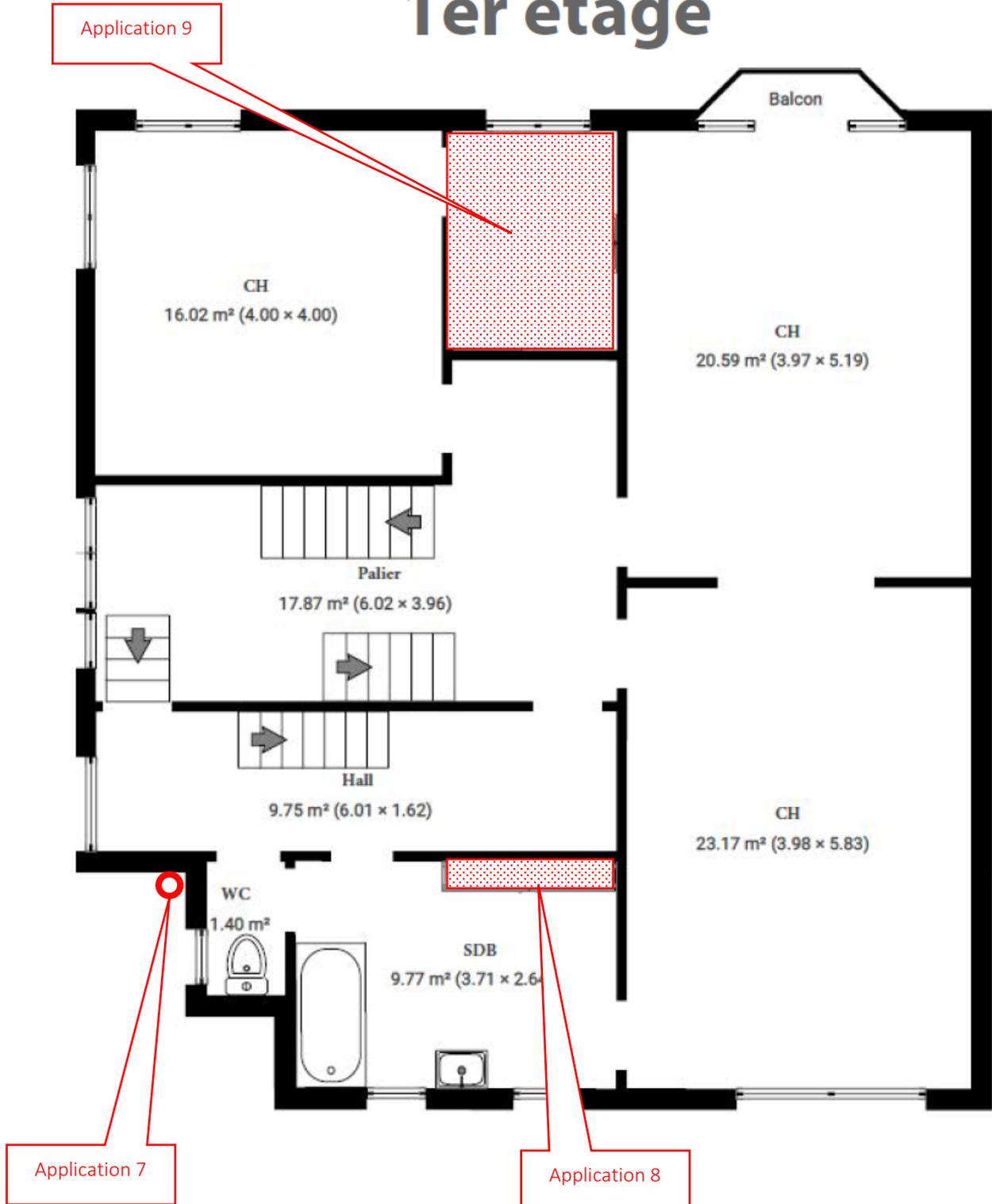
3.1. Plans

3.1.1. Plan 1 – étage +2



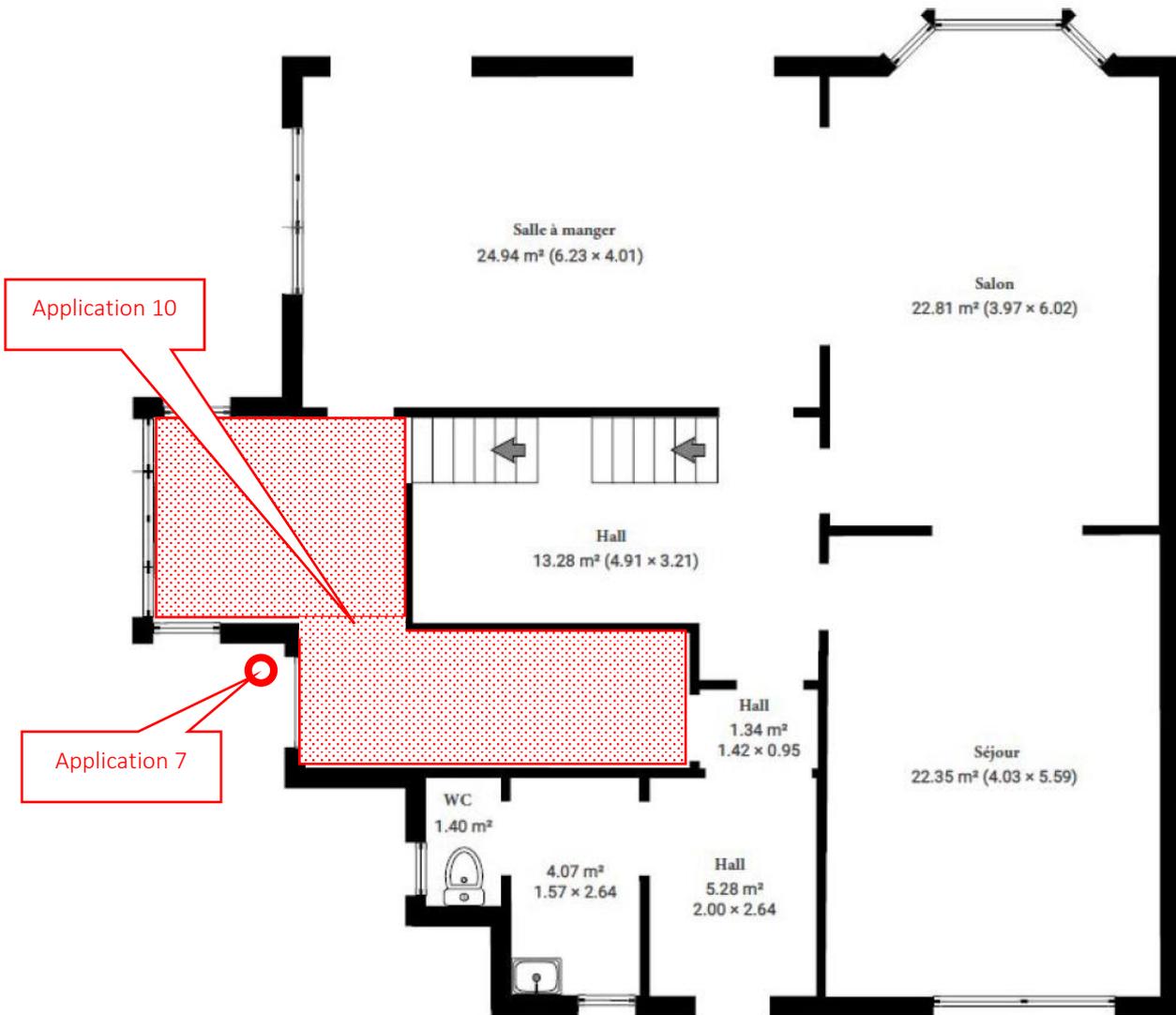
3.1.2. Plan 2 – étage +1

1er étage



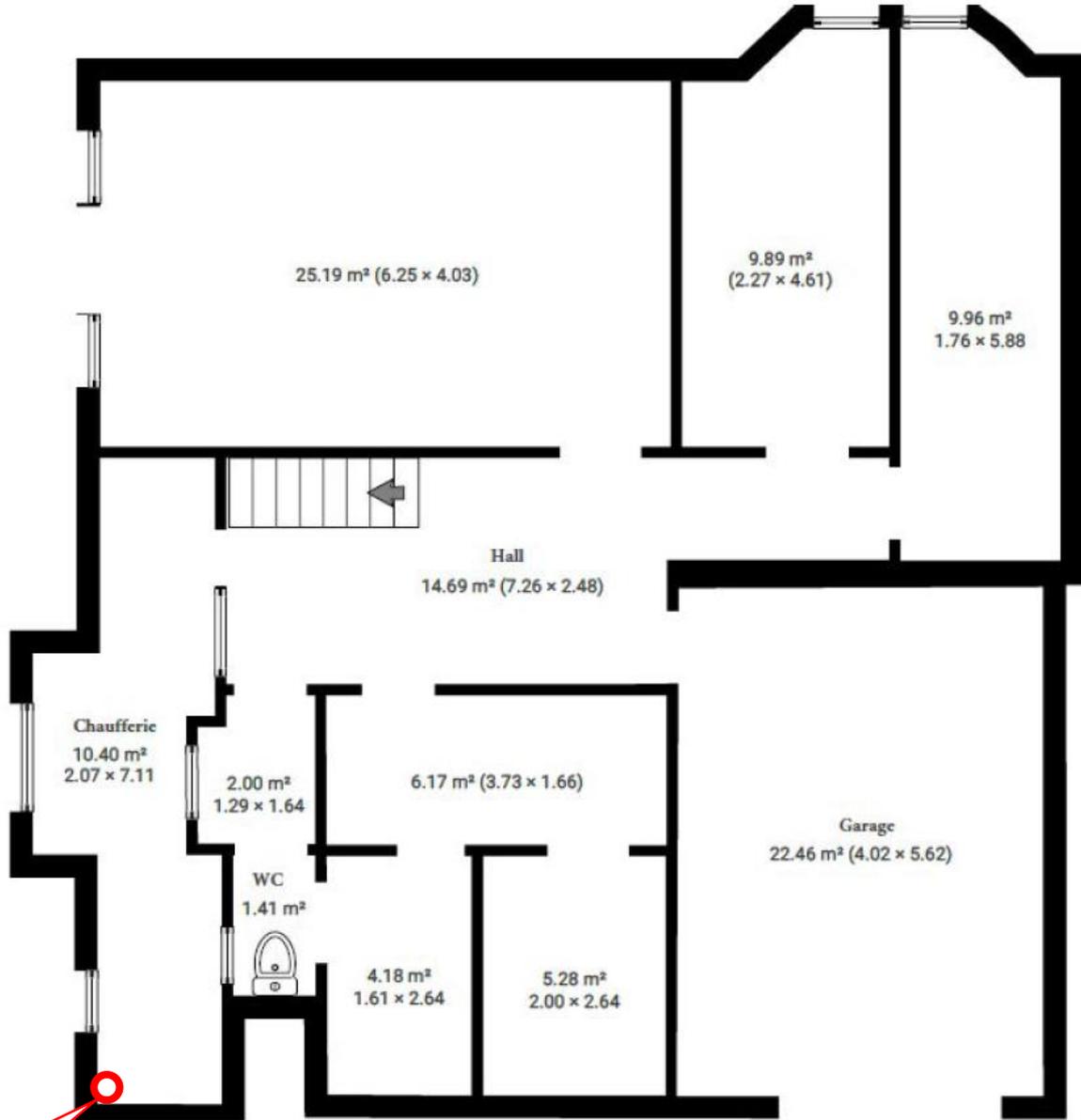
3.1.3. Plan 3 – rez-de-chaussée

Rez-de-chaussée



3.1.4. Plan 4 – rez-de-jardin

Rez-de-jardin



Application 7

3.2. Rapport d'analyses des échantillons prélevés



Confidentiel

FPTPLM01 rev 06 01/04/2023

Monsieur Charles-Philippe VAN BAEL
 Falcon & Co
 Dieweg, 28N
 1080 Uccle

Date d'émission du rapport: 08 Mai 2024

RAPPORT D'ESSAI #RAP-007287 - PLM
Analyse d'échantillons de matériaux

Référence demande : Dossier 24.05.03 Rue Henri Pirenne 15, 1180 Uccle
 Adresse de prélèvement : Rue Henri Pirenne 15, 1180 Uccle

Numéro de DA : DEM-007392
 Référence client : -
 Date de réception : 07/05/2024

Les résultats de la colonne marquée d'un*, sont couverts par l'agrément du SPF Emploi, Travail et Concertation sociale.

N°-Ech.	Nom échantillon	Analyse	Type(s) d'amiant(e)	Autres(s) fibre(s)
ANA-031820	001 Etage +2 - Cuisine - Recouvrement mural	08/05/2024, ASP	Non détecté ^{II}	Fibres organiques ^{II}
ANA-031821	002 Etage +1 -- Cage d'escalier colonne technique - Recouvrement mural	08/05/2024, ASP	Non détecté ^{II}	Fibres organiques ^{II}
ANA-031822	003 Etage +1 - Placards sdb avant - Colle noire	08/05/2024, ASP	Chrysotile ^{II}	Fibres organiques ^{II}
ANA-031823	004 Etage +1 - SDB arrière - Floorflex _ colle noire	08/05/2024, ASP	Chrysotile ^{II} (1)	Non détecté ^{II}
ANA-031824	005 RDC - Cuisine - Colle noire sous carrelage	08/05/2024, ASP	Chrysotile ^{II}	Non détecté ^{II}
ANA-031825	006 RDC - Ensemble des plafonnages - Recouvrement mural	08/05/2024, ASP	Non détecté ^{II}	Fibres organiques ^{II}
ANA-031826	007 RDC jardin - Local boiler - Recouvrement mural	08/05/2024, ASP	Non détecté ^{II}	Fibres organiques ^{II}
ANA-031827	008 RDC jardin - Chaufferie, local cuve à mazout - Calorifuges tuyaux	08/05/2024, ASP	Non détecté ^{II}	Fibres organiques ^{II}

Fin des résultats couverts par l'agrément du SPF Emploi, Travail et Concertation Sociale.

Légende :

^{II} Paramètre non accrédité

Commentaire(s) :

(1) Chrysotile dans la dalle et dans la colle noire

Informations Générales

Ce rapport ne peut être reproduit qu'intégralement sauf accord écrit d'A-ULaB. Le laboratoire et son personnel ne peuvent être tenus pour responsables d'informations erronées qui nous auraient été communiquées par le client à propos de(s) échantillon(s) ou pour toute utilisation ou interprétation impropre des informations que nous aurions fournies. Dans le cas où le client ne mentionne pas la date de prélèvement de l'échantillon, la date de réception de ce dernier est prise en compte. Dans tous les cas, la responsabilité du laboratoire se limitera uniquement à la fourniture d'analyses de confirmation. Sauf cas de spécification particulière, le laboratoire conservera les échantillons soumis pendant une période d'un an. Ce rapport concerne uniquement les échantillons soumis et analysés. Le laboratoire peut être contacté pour toute question relative aux résultats contenus dans le présent rapport ou aux méthodes d'analyses utilisées.

Ce rapport est validé et signé électroniquement.

Validé par:



Charlotte Degreve
 Laborantin

A-ULaB

Avenue Jean Mermoz 29C 6041 Gosselies
 T. 071348110 | info@a-ulab.com | https://www.a-ulab.com/

Page: 1 / 1

3.3. Autres documents

Nihil